



Depuis le 1^{er} Janvier 2026, la commune de Saint-Vallier fait confiance à la Mutuelle 341 – Bourgogne Sud et rejoint les communes déjà partenaires afin de proposer une couverture complémentaire santé à ses administrés.

Les garanties communales proposées sont réservées à tous les habitants de Saint-Vallier ainsi qu'aux Professionnels dont les locaux sont situés sur la commune.

N'hésitez plus, contactez-nous et venez nous rencontrer lors de nos permanences, chaque lundi matin.

Espace culturel Louis Aragon - ECLA

8h30 – 12h

Lundi 23 Février

Lundi 2 Mars



Résidence autonomie - Les Tilleuls

8h30 – 12h

Lundi 9 Février

Lundi 9 Mars

Salle Raymond Devos - Les Bois Francs

8h30 – 12h

Lundi 16 Février



Relais de service public – Les Gautherets

8h30 – 12h

Lundi 23 Mars



Prise de Rendez-Vous conseillée – 03.85.84.42.87